

ZEC DE LA CROCHE 2019

ORIGINAL			
ENGIN DE CHASSE	TEXTE INSCRIT DANS LE RÈGLEMENT DE CHASSE	SEGMENT DE POPULATION AUTORISÉE	PÉRIODE EN 2019
ARC ET ARBALÈTE	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 18 SEPTEMBRE AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 3 OCTOBRE	MÂLE, FEMELLE ET VEAU	21 SEPT - 6 OCT
ARME À FEU	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 9 OCTOBRE AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 24 OCTOBRE	MÂLE, FEMELLE ET VEAU	12 OCT - 27 OCT

PETIT GIBIER			
ANIMAL	TEXTE INSCRIT DANS LE RÈGLEMENT DE CHASSE	PÉRIODE EN 2019	LIMITE DE CAPTURES
PERDRIX	DU SAMEDI SUIVANT LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE AU 15 JANVIER	7 SEPT-15 JANV.	5/JOUR POSSESSION:15
LIEVRE CHASSE	DU SAMEDI SUIVANT LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE AU 31 MARS	7 SEPT-31 MARS	AUCUNE
LIEVRE COLLET	DU SAMEDI SUIVANT LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE AU 31 MARS	7 SEPT-31 MARS	AUCUNE

OURS			
ENGIN DE CHASSE	TEXTE INSCRIT DANS LE RÈGLEMENT DE CHASSE	PÉRIODE EN 2019	LIMITE DE CAPTURES
ARME À FEU	DU 15 MAI AU 30 JUIN	15 MAI-30 JUIN	1 PAR ANNÉE
ARC ET ARBALÈTE	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 18 SEPTEMBRE AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 3 OCTOBRE	21 SEPT - 6 OCT	1 PAR ANNÉE
ARME À FEU	DU SAMEDI LE OU LE PLUS PRÈS DU 9 OCTOBRE AU DIMANCHE LE OU LE PLUS PRÈS DU 24 OCTOBRE	12 OCT - 27 OCT	1 PAR ANNÉE